



## BIOCOMBUSTIBLES SOLIDES

### QUALITE ET CONFORT

Pour améliorer les performances énergétiques et la durée de vie de vos appareils de chauffage, utilisez du bois certifié NF.

Que ce soit sous forme de bûches, de briquettes ou de granulés, en faisant ce choix, vous disposerez toujours d'un produit sélectionné pour sa qualité de combustion et régulièrement contrôlé par un organisme indépendant.

### ECOLOGIQUE

Le chauffage au bois vous évitera de consommer des énergies fossiles productrices de gaz à effet de serre.

Contrairement aux idées reçues, vous contribuerez à l'entretien et au développement durable des forêts.

### ECONOMIQUE

Le chauffage au bois est une source d'énergie renouvelable peu polluante et de plus en plus compétitive.



Le bois de chauffage certifié c'est la garantie :

- d'une essence
- d'une humidité
- de quantité



Les granulés (ou pellets) certifiés, c'est la garantie :

- d'une matière première exempte de produit chimique
- de dimensions
- de PCI
- de quantité réduite de fines et de cendres
- d'une masse volumique apparente
- d'une teneur minimale en chlore, soufre et azote



Les briquettes certifiées, c'est la garantie :

- d'une matière première exempte de produit chimique
- de PCI
- de quantité réduite de cendres
- d'une masse volumique apparente
- d'une teneur minimale en chlore, soufre et azote

## QUALITE CERTIFIEE, CONFORT ASSURE, ENVIRONNEMENT RESPECTE

Besoin d'information ? Rendez-vous sur [www.nf-biocombustibles-solides.fr](http://www.nf-biocombustibles-solides.fr) ou [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr)

Organisme mandaté



Organisme certificateur

